



SANTÉ

Santé

Santé

À compter du 12 mars, la maternité de la Casamance va fermer pour se regrouper avec celle de l'hôpital.

Un choix motivé «pour mieux organiser les soins», selon l'ARS, qui «tord le cou» à «toute compensation» avec le transfert du service de réanimation.

aubagne

Avis aux futures mamans du territoire aubagnais : dès le 12 mars prochain, tous les accouchements se feront au centre hospitalier Edmond-Garcin. Dans les tuyaux depuis plusieurs années, le rapprochement des maternités de l'hôpital public et de celle de la Casamance est scellé. Adieu donc les naissances au sein de la clinique privée qui a mis au monde quelque 20 000 bébés depuis 1987.



Les locaux de l'hôpital vont être réaménagés avec 3 nouveaux lits et une autre salle de naissance. Photo centre hospitalier edmond-garcin.

« Si une personne accouche le 11 à la Casamance, elle y sera suivie jus-

qu'à sa sortie et ne sera pas transférée », rassure Anne-Sophie Maisonneuve, gynécologue au centre hospitalier, qui enregistre en moyenne 800 naissances par an. Auxquelles donc il faudra bientôt ajouter les 500 qui ont lieu à la Casamance. « On est en train d'adapter nos locaux avec 3 nouveaux lits, 2 chambres et une salle d'accouchement », décrit Anne-Sophie Maisonneuve. La « Casa de naissance », qui propose un suivi et un accouchement naturel, sera aussi transférée de la clinique à l'hôpital.

Sauf que de 31 lits actuels sur les deux sites, il n'en restera que 19 en mars... « L'évolution de la prise en charge fait que le nombre de lits baisse », justifie Jean-Henri Gautier, directeur général de la Casamance. « Il n'y a jamais d'occupation à 100% et on tend vers une réduction du temps de séjour », complète Florence Arnoux, directrice de l'hôpital. Cette fusion n'est pas non plus sans conséquence sur l'emploi. Le personnel de la Casamance a déjà fait valoir ses nombreuses inquiétudes. « Cela concerne 17 personnes, il y a des propositions de postes ou des reconversions professionnelles, les discussions se poursuivent », indique le DG de la Casamance.

« Il n'y a pas de deal »

Ce partenariat public-privé, ardemment souhaité par le maire (LR) Gérard Gazay, une « coopération in-

édite », selon Florence Arnoux, s'inscrit dans le cadre des GHT (groupement hospitaliers de territoires). À terme, la maternité pourrait passer de niveau 1 (grossesses classiques) au niveau 2a (unité de néo natalogie). « On reconfigure l'activité sur le territoire avec la qualité de la prise en charge comme intérêt », assure Ahmed El Baahri, directeur de l'offre de soins à l'agence régionale de santé (ARS).

Un discours bien rodé qui ne dit pas que ces choix résultent d'un aspect comptable où les hôpitaux sont contraints de subir une cure d'austérité. « Le système de santé est à bout de souffle, il faut changer de modèle, la rivalité ne peut plus fonctionner », veut croire Florence Arnoux. Et alors qu'une mobilisation est toujours en cours pour défendre le service de réanimation de l'hôpital, transféré vers la Casamance, l'ARS « tord le coup à tout deal ou compensation », s'agace Ahmed El Baahri. « L'aspect financier est important mais ce qui détermine notre action, c'est l'offre de soins », insiste-t-il. Privée de maternité, la Casamance pourrait se tourner vers l'ophtalmologie « pour, selon Jean-Henri Gautier répondre aux besoins ». Sanitaires et financiers.

Florent de Corbier

fdecorbier@lamarseillaise.fr ■

